



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **2 novembre 2015**

Délibération n° 2015-0725

commission principale : **éducation, culture, patrimoine et sport**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Mise en lumière de l'amphithéâtre du Musée gallo-romain dans le cadre du 40° anniversaire du musée et de la Fête des Lumières 2015 - Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la Ville de Lyon**

service : **Direction de l'information et de la communication externe**

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Picot

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 13 octobre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 4 novembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Brolquier, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gaillout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, MM. Jacquet, Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Chabrier (pouvoir à M. Devinaz), Dercamp (pouvoir à Mme David), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Jannot (pouvoir à M. Lebuhotel), Panassier (pouvoir à M. Desbos), M. Piegay (pouvoir à M. Pillon), Mmes Poulain (pouvoir à M. Curtelin), Sarselli (pouvoir à M. Barret), M. Veron (pouvoir à M. Grivel).

Conseil du 2 novembre 2015**Délibération n° 2015-0725**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Mise en lumière de l'amphithéâtre du Musée gallo-romain dans le cadre du 40° anniversaire du musée et de la Fête des Lumières 2015 - Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la Ville de Lyon**

service : Direction de l'information et de la communication externe

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 octobre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Musée gallo-romain aura 40 ans cette année. A l'occasion de cet anniversaire, et dans le cadre de la Fête des Lumières 2015, la Métropole de Lyon souhaite mettre en lumière l'amphithéâtre du Musée gallo-romain situé sur la colline de Fourvière.

Pour ce faire, la Métropole souhaite confier à la Ville de Lyon, forte de son expérience et de son savoir-faire en matière d'expertise lumière, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de ce projet.

La direction de l'éclairage public de la Ville de Lyon aurait pour mission la création et la réalisation, pour le compte de la Métropole, d'une installation lumière permettant la mise en valeur de cet espace patrimonial. Cette création ferait partie de la programmation officielle de l'édition 2015 de la Fête des lumières.

La mission comprendrait 3 phases principales :

- phase 1 : étude et création du projet lumière,
- phase 2 : pré-production et coordination générale,
- phase 3 : exécution et réalisation du projet lumière les 5, 6, 7 et 8 décembre 2015, dans les horaires de la Fête des lumières.

La participation financière de la Métropole s'élèverait à 80 000 € TTC.

La présente délibération a donc pour objet de faire approuver cette convention et d'autoriser le Président à la signer ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE

1° - Approuve la convention à passer entre la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en lumière de l'amphithéâtre du Musée gallo-romain à l'occasion du 40° anniversaire du Musée et de la Fête des lumières 2015.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Les dépenses de fonctionnement correspondantes seront imputées sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2015 - compte 6238 - fonction 022 et opération n° 0P01O1560A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 4 novembre 2015.